

International Journal of Spaces and Urban Territory
p-ISSN: 2534-8183 / e-ISSN: 2382-3011
© Knowledge Journals www.knowledgejournals.com

Article

Espaces publics, espaces portuaires : des conflits d'usages aux pratiques populaires

Hatem KAHLOUN

ISTEUB-Université de Carthage-Tunis

Résumé

Excentrés de la ville ou attenants aux ports, les quais constituent des espaces publics bien distingués de leurs contenants qui sont les ports. Ces fragments rares de l'espace urbain juxtaposent, à différentes échelles, des pratiques sociales publiques et privées. Bien qu'ils contribuent à la fabrication des limites territoriales, artificielles et symboliques, les quais et leurs usages urbains ne constituent pas, pour plusieurs villes portuaires tunisiennes, de simples lieux d'action temporalisés par les rythmes quotidiens. Au fil du temps, ces lieux ont témoigné de leur rôle dans la fabrique de l'imaginaire des villes et de leurs histoires. Certaines villes telles que Tabarka, Bizerte, Djerba-Houmet Essouk et Kélibia, ont connu des transformations urbaines remarquables à partir de l'évolution de leurs espaces portuaires. Les faits historiques et sociologiques ont montré que les quais ont changé de rôles et d'images pour s'être appropriés comme lieu d'ancrage, d'identification, de rêve et de résistance (Kerkenah et Tabarka depuis le protectorat français). Espace de souvenir, de divertissement, de déambulation et d'expression artistique (Kélibia et Bizerte), les quais ont progressivement nourri les usages urbains à travers l'image assignée au port en tant qu'espace public ouvert sur la mer, pratiqué et approprié par des catégories sociales aux statuts et aux usages différenciés. Entre espaces privatisés et pratiques urbaines, les espaces portuaires constituent la scène d'action où se jouent diversement les conflits d'usages, mettant les populations en quête d'appropriation de nouveaux espaces publics. Agissant dans le champ de l'action publique, les usages populaires des quais/ports étaient confrontés aux logiques d'aménagement et de réappropriation des fronts d'eau qui reposent sur des modes de régulation opportunistes et sectorisés. La confrontation entre manières de pratiquer populaires et manières de planifier stratégiques avait fomenté ce paradoxe d'usages en rompant brutalement avec les temporalités et les rythmes et en annonçant de nouvelles pratiques associées aux lieux alternatifs.

Mots-clés

Espace public, espace portuaire, quais urbains, usages populaires, appropriation.

Introduction :

Juxtaposant les espaces publics, les ports tunisiens constituent des fragments rares de l'espace urbain qui contribuent à la fabrication des limites territoriales, artificielles et symboliques de plusieurs villes tunisiennes. Les quais et leurs usages urbains ne constituent pas, par ailleurs, de simples lieux d'action temporalisés par les rythmes quotidiens. Au fil du temps, ces lieux ont témoigné de leur rôle dans la fabrique de l'imaginaire des villes et de leurs histoires. Outre les grands ports commerciaux de Radès, Sfax, Gabès, etc. qui tournent souvent le dos à la ville, certaines villes telles que Tabarka, Bizerte, Djerba-Houmet Essouk et Kélibia, ont connu des transformations urbaines remarquables à partir de l'évolution de leurs espaces portuaires. Les faits historiques et sociologiques ont montré que les quais ont changé de rôles et d'images pour s'être appropriés comme lieu d'ancrage, d'identification, de rêve et de résistance (Kerkenah et Tabarka depuis le protectorat français). Espace de souvenir, de divertissement, de déambulation et d'expression artistique, les quais ont progressivement nourri les usages urbains à travers l'image assignée au port en tant qu'espace public ouvert sur la mer, pratiqué et approprié par des catégories sociales aux statuts et aux usages différenciés. Entre espaces privatisés et pratiques urbaines, les usages populaires des quais/ports étaient confrontés aux logiques d'aménagement et de réappropriation des fronts d'eau qui reposent sur des modes de régulation opportunistes et sectorisés. La confrontation entre manières de pratiquer populaires et manières de planifier stratégiques avait fomenté ce paradoxe d'usages (Habermas, 1991) en rompant brutalement avec les temporalités et les rythmes et en annonçant de nouvelles pratiques associées aux lieux alternatifs.

En interrogeant les ports de Kélibia de Djerba-Houmet Essouk, et de Bizerte (le Vieux-Port), en tant que terrain

d'observation, quelle dimension populaire et partagée peut-on accorder aux espaces publics ? A la suite des transformations fonctionnelles introduites sur les quais, cette première interrogation renvoie à un questionnement plus fin qui mérite d'être recentré sur le recyclage des pratiques populaires et de leurs déclinaisons socio-spatiales. Les représentations culturelles devraient-elles aussi constituer, au travers des pratiques, l'une des manifestations qui pourraient expliquer l'étendue des acteurs et de leurs usages populaires. Les conflits d'usages pérennisent-ils les modes et les manières d'approprier l'espace public lorsqu'il s'agit de les confronter avec les aménagements brutaux introduits par les pouvoirs publics sur les espaces littoraux ?

1-Devis de recherche et méthodes d'observation

Cette recherche repose sur une méthode d'observation menée suivant un devis à *série chronologique*. Il consiste à suivre l'évolution des usages sociaux des quais dans le temps à partir de divers plans de comparaisons simples. Il s'agit d'une série de comparaisons avant-après l'année 1997, date de la clôture du port et de la transformation des usages sur les quais. De ces plans comparatifs, un schéma général de description analytique a été d'abord construit et par la suite peaufiné le long de l'enquête. Ce schéma repose sur une grille d'analyse des usages construite progressivement à partir de l'observation directe et indirecte. Trente entretiens ont été menés et qui ont concerné des acteurs-usagers des quais. Afin de couvrir toutes les situations possibles, les observations ont été identifiées suivant leurs appartenances à différentes catégories d'âges, de professions et de lieux de résidence. S'y sont également interrogés des artistes-plasticiens et des jeunes qui prenaient les quais pour espace artistique et événementiel.

Pour une lecture sémiotique du matériau recueilli, nous avons recouru à la méthode d'analyse structurale des discours d'acteurs. Partant des trente observations basées sur les entretiens semi-directifs, l'entrée principale de la méthode consiste à dégager, à partir des occurrences textuelles, les *signifiants* (modes d'expressions matérialisant l'espace) et les *signifiés* (contenu et sens de l'espace) et à construire des isotopies (rubriques conceptuelles dont les significations sont rattachées à un seul élément spatial). Le matériau, composé de corpus d'entretiens retranscrits, a été dans une étape ultérieure réduit et codé d'une manière systématique. Le codage établi sur la base des situations d'entretiens a permis d'établir un classement spécifique de divers extraits d'interviews suivant les situations des personnes enquêtées. A partir des extraits, un travail de décomposition en unités d'énoncées (occurrences) a été mené et qui a servi de support à la construction des thèmes et des sous-thèmes (enfermement, artiation des quais, espace refuge, espace alternatif espace d'échange et de socialisation, etc.), ainsi qu'à la formation des rapports d'association et d'opposition entre les différentes connotations positives et négatives des occurrences et de leurs significations (conflits d'usages et d'appropriation, recyclage-refoulement d'usages, etc.). Les sens des usages et des pratiques ont été dégagés d'une manière inductive et graduelle sur la base d'un travail de confrontation et de croisement des représentations établies par les personnes rencontrées. Ce travail de catégorisation conceptuelle centré sur les rubriques terminologiques dégagées à partir du matériau qualitatif, a permis enfin d'opérationnaliser les usages à partir des réalités contextualisées.

1-1- De l'appropriation de l'espace public à son usage populaire : le bien-fondé du débat conceptuel

Comment peut-on redessiner les contours spéculatifs de la notion

d'«appropriation» de l'espace public lorsqu'il s'agit de la mettre en perspective de la dimension « populaire » des « usages » ? Sans prétendre proposer un bilan exhaustif sur l'évolution théorique des acceptions d'« appropriation », d'« usages » et de « populaires » qu'elles soient prises séparément ou réunies littéralement, l'appropriation renvoie soit à la modification et à la transformation soit à l'harmonisation de l'objet spatiale à des fins personnelles ou collectives, publiques ou privées. L'appropriation telle qu'appréhendée par l'anthropologie, est l'expression de la domination, du contrôle et de la possession. Elle traduit une réaction de conformité « à une condition d'être perçu comme une exigence acceptable ou inéluctable » (Maranda, 1978). Perçue en tant que telle, cette notion ne peut être détachée de ses origines anthropologiques associées, à travers ses dimensions sociologiques liées au travail et au *praxis*, à la théorie de l'action. Elle met en avant les capacités de l'individu à transformer les objets qui se les approprie grâce à un « effort d'objectivisation » des savoirs et des savoir-faire « extériorisés et intériorisés ». L'appropriation évolue vers une forme « de maîtrise des lieux » qui apparaît sous de nouveaux propos anglo-saxons, psychologiques et environnementaux orientés, à partir des années 1970, vers l'étude de la territorialité de l'espace avec ses notions restrictives de contrôle et de marquage territoriale (Segaud, Brun, et Driant, 2002). Pour toutes ces considérations, l'usage théorique de la notion d'appropriation tend à dépasser le sens strictement matériel de la propriété physique des quais¹, pour une utilisation immatérielle et symbolique de l'espace public. De par ce vieux débat sur la possession et/ou la propriété de l'espace (Proudhon, 1997), l'usage en tant que dimension sociale de l'appropriation collective des lieux, ne peut être le simple

¹ Dans sa dimension juridique et légale, la propriété des quais doit être entendue dans une logique de zonage réglementaire. A cet égard les quais constituent des servitudes d'utilité publique, des domaines publics maritimes et portuaires, propriété de l'Etat.

produit de l'acquisition juridique d'un titre de propriété pour qu'il s'inscrive dans le temps. Il est cependant entendu comme une forme assez particulière de l'occupation immatérielle et consensuelle de l'espace forgée autour de pratiques temporaires et récursives, supports de liens sociaux. Dérivant de l'appropriation, l'« usage » ne renvoie pas, littéralement, au même sens selon que l'on utilise au singulier ou au pluriel. Employé au singulier, l'*usage* renvoie à toute pratique générale ou particulière, à ce qui se fait habituellement. Il peut annoncer l'« utilisation » quotidienne ou occasionnelle de l'espace public, lequel espace est perçu en tant que bien, service ou information destinés à être consommés par des usagers différenciés ; développés par des fractions sociales populaires et/ou élitistes (Habermas, 1991). Contrairement à l'abandon, l'usage renvoie, à l'habitude d'une part, à la consommation, à l'emploi, à la mobilisation et d'autre part à l'utilité. Au pluriel, le terme prend une dimension plus abstraite. Le dictionnaire Littré définit les *usages* comme l'« ensemble des manières de se comporter en société » (Littré, 2005) puisqu'ils renvoient résolument aux différents modes d'être, de penser, de faire, de se conduire, donc d'agir et d'approprier.

C'est dans cette perspective et si l'on se positionne par rapport au *champ de l'action* de Bourdieu (Bourdieu, 1992), que ce débat pourrait se prolonger. En effet, selon sa sociologie structuraliste, l'auteur considère que les usages, à l'instar des pratiques sociales, ne se détachent point du concept d'*habitus*². Réexplorant ce concept, Bourdieu affirme la place de l'acquis, des conduites et de l'expérience dans la construction de l'histoire individuelle et collective qui

conditionne le processus de socialisation. Il en découle que les usages réfèrent leur caractère populaire aux *us et coutumes* immuablement *intériorisées* et *extériorisés* sans qu'une réflexion préalable n'ait besoin d'être motivée. Expliquer les usages à partir d'un référentiel « structuraliste », c'est affirmer une tendance spéculative du caractère populaire en tant que forme de production consciente ou inconsciente de l'espace perçu sans connaissances scientifiques préétablies. Sans trop se détacher de l'*habitus* de Bourdieu, M. de Certeau réfère les usages à « l'art de faire » ou encore à des « manières d'utiliser l'ordre [social] contraignant du lieu ou de la langue, [en tant que mode d'expression et de représentation] ». En effet, dans son approche sur les *pratiques quotidiennes*, l'auteur qualifie les usages, dont il faut « reconnaître l'action, [d'] opérations d'emploi ou plutôt de réemploi [et donc de recyclage qui] correspondent à un art très ancien de faire avec [et qui] désigne le plus souvent des procédures stéréotypées reçues et reproduites par un groupe ». (De Certeau, 1990). En analysant les logiques de l'action et les rapports de force qui en découlent, l'auteur dégage deux façons de pratiques : d'une part les stratégies, d'autre part les tactiques. Il s'agit de deux manières différentes d'agir sur l'espace public et de le transformer en manipulant des rapports de forces. Cette manipulation passe à travers la capacité des usagers, à produire ou à fournir du pouvoir et du savoir, autonomes, à s'approprier un lieu et à se positionner par rapport à l'autre. Ce cadre contraignant qui associe pouvoir et appropriation d'un côté, altérité et autonomie de l'autre, sert à définir plutôt les stratégies que les tactiques. Selon ces théories, les usages, s'ils sont vidés de pouvoir et d'autonomie, ne peuvent évoluer vers des stratégies. Ils visent, comme l'affirme M. de Certeau, « une manière de penser investie dans une manière d'agir, un art de combiner indissociable d'un art d'utiliser » (De Certeau, 1990).

² Ce concept central dans la sociologie de Bourdieu est défini comme l'ensemble de « systèmes de *dispositions* durables et transposables ». « Structures [...] prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leur but [...] sans être en rien le produit de l'obéissance à des règles, et, étant tout cela, collectivement orchestrées sans être le produit de l'action organisatrice d'un chef d'orchestre » (Bourdieu, 1980).

De l'usage à l'appropriation, la combinaison de ces concepts est d'autant plus complexe qu'elle s'amalgame avec la dimension multicritère du public. Cette dimension prend souvent différentes significations et renvoie à différents domaines et formes de l'usage fonctionnel, économique et culturel de l'espace. A l'image de l'usage, le public peut exprimer l'ordre ou le désordre, le formel ou l'informel. Sous l'effet du recyclage processuel, l'usage et le changement d'usages pourraient contribuer aux modes d'appropriation de l'espace public entérinés soit par les mesures conventionnelles et réglementaires, soit par les actions volontaires et spontanées que l'on pourrait qualifier de populaires. Face à la prédominance des usages stratégiques qui sont commandés par les actions de recyclages fonctionnels, les modes d'appropriation populaires et publiques de l'espace semblent prendre différentes manifestations sociales, artistiques et culturelles annonçant des usages différenciés des quais.

2- Les usages publics comme mode d'appropriation des espaces portuaires

Les usages des espaces publics portuaires ne sont pas la traduction d'une action instantanée. Ils s'inscrivent dans une action de recyclage chronologique de fonctions plus anciennes reconverties en pratiques sociales appropriées par différentes fractions sociales de la ville. Sur les quais portuaires du vieux-port de Bizerte, de Kélibia ou de Houmet Essouk-Djerba, l'évolution de l'usage fonctionnel traduit la dimension processuelle par laquelle les fonctions portuaires se succèdent et se nourrissent à travers le temps en imprimant leurs marques sur les espaces praticables par la population. Ces fronts d'eau acquièrent leur caractère public et populaire à partir des différents modes de fréquentation et des activités qui s'y exerçaient.

L'histoire des ports révèle les différentes opérations de reconversion des

quais qui ont évolué d'escaliers commerciaux aux galeries militaires tout en conservant leurs activités traditionnelles de pêche. Outre les usages fonctionnels de défense, de commerce, de pêche, de transit, de voyage ou de plaisance, qui sont aussi anciens que les ports eux-mêmes, les usages populaires de ces espaces sont très récents et datent de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle. Ils sont la résultante de l'urbanisation accélérée des zones périurbaines, ce qui a engendré la jonction rapide des tissus résidentiels avec les ports d'où leur accessibilité aux usagers quotidiens. Les reconversions portuaires apparaissent comme le premier facteur pouvant expliquer l'évolution des usages fonctionnels stratégiques vers des usages populaires qui n'ont pas été souvent conçus dans un cadre de planification urbaine locale. En effet, au 19^{ème} siècle, avec les Aghlabides, le port de Kélibia regagna sa fonction militaire en profitant de la proximité du fort comme point de garde et de contrôle. Un chantier naval se développa au profit des navires aghlabides. Toutes ses fonctions ont perduré jusqu'au règne des beys husseinites qui développèrent la fonction militaire héritée, à partir de 1881, par le protectorat français. A la veille de l'indépendance du pays (1956), le port de Kélibia a perdu son rôle de contrôle et de garde militaire en faveur du développement des équipements et des résidences militaires qui ont accéléré, à partir de 1962, le rythme d'urbanisation de la zone portuaire. C'est à partir des années 1970 que l'on parlait d'un « port visité », un port ouvert sans restriction à la pratique quotidienne des usagers des quartiers populaires de la ville. Désormais, les quais sont d'usages purement partagés par des populations à faibles ressources réunies dans un lieu multifonctionnel de travail, de production, de commerce, de passage et de plaisance. Le port fut un lieu repère de rencontre, de contact et d'échange pour une population hétérogène venant respirer dans un espace considéré comme le « poumon de la ville ».

A Houmet Essouk-Djerba, le port de marchandise et de pêche dont la construction remonte à 1948 avait connu d'importants travaux d'extension et de restructuration. Au cours des années 2000, une marina fut aménagée entre le port de pêche et le centre-ville et qui a introduit de nouvelles pratiques culturelles et ludiques des espaces littorales

Le recyclage fonctionnel qu'a connu le port de Kélibia dans le temps n'a pas été stoppé et l'exigence d'intervenir sur ses infrastructures, épuisées et amorties, explique les actions d'aménagement littoral entreprises à différentes dates : le renforcement des infrastructures (extension de l'appontement et prolongement de l'épi) de 1963 à 1983 et le projet d'amélioration des capacités de production du port entrepris à partir de 1984. Ces actions d'aménagement sectoriel ayant un effet intérieur sur le port, ne l'ont pas vidé de sa principale fonction de pêche qui a favorisé la plaisance et la déambulation. De tels usages ont évolué vers des pratiques quotidiennes, annuelles et saisonnières, rythmées suivant des temporalités ressenties et communément appropriées par les usagers. La métamorphose des rythmes du port dans différents moments de la journée, explique ce processus d'appropriation de l'espace engendré par la diversité des usages populaires des quais. Le matin, les moments d'attente et d'échange se croisent avec la passion de revoir apparaître les premiers chalutiers débarquant leurs fritures. Jeunes, enfants et adultes venaient habituellement occuper les fronts d'eau et assistaient aux scènes de pêche et de débarquement. Quelques heures plus tard, les quais évoluent vers un marché populaire où offre et demande de poissons frais faisaient objet de tendres négociations entre vendeurs et acheteurs. Il semble bien évident qu'avec les moyens et les pratiques traditionnels, ces fronts d'eau faisaient vivre des familles de petits pêcheurs qui trouvaient leurs parts dans un marché ouvert aux visiteurs provenant des quartiers voisins en vue de profiter des prix abordables, « populaires », pratiqués pour la vente spontanée des poissons sur les quais du

port. En fin de la journée, cet espace de débarquement et de négoce se transforme en un lieu d'accueil pour les plaisanciers, les vacanciers et les artistes. Les quais vivaient un double rythme d'hiver et d'été. Lorsque la polyvalence fonctionnelle hivernale est maintenue, elle est auto-animée pendant l'été par les usages occasionnels. Le long de la période estivale, le port se créait un vécu particulier autour d'une aire d'usages diversifiés où la dimension économique, de pêche et de commerce essentiellement, se greffait à la dimension socioculturelle et forgeait, à travers le temps, une culture locale marquant l'identité populaire des habitants. Dans une ambiance nocturne, le port change d'image. Les quais se transformaient en un espace social d'événements, de rencontre et de promenade. Ils accueillèrent plusieurs activités commerciales occasionnelles (buvettes, fastfood, aires de jeux, scènes de danse, etc.) qui participaient à l'amplification de la convoitise portuaire engendrée par l'appropriation d'un nouvel espace-temps de déambulation et d'échange pratiqué par des catégories populaires qui n'ont pas les moyens pour se rendre à des lieux ludiques où les moments de plaisance et de repos sont payés chers.

Afin de prouver le caractère populaire des usagers quotidiens des quais, une étude de la morphologie socio-spatiale de la ville s'est imposée. L'objectif étant de comprendre, par le biais du zonage de la ville, de l'histoire migratoire de la population ainsi que par la typologie de l'habitat, dans quelle mesure le statut socio-spatial des quartiers pourrait affirmer le caractère populaire des habitants qui nourrissent, avec les visiteurs, les pratiques urbaines locales et celles des quais. Les enquêtes sur terrain et l'examen du zoning défini par le plan d'aménagement urbain de 2008, montrent que la zone portuaire ne représente que 10% du périmètre communal de la ville. Ce dernier s'étend sur 1100 hectares dont 67%³ de la superficie aménagée, soit 686 hectares,

³ Notons par ailleurs que la zone industrielle et la zone touristique représentent respectivement 30 et 31 %.

sont occupés par de l'habitat. Rappelons à juste titre que Kélibia est une ville moyenne de 50992 habitants répartis sur 17544 logements⁴ dont 80% sont situés dans des zones d'habitat individuel de type groupé ou en bande continue où la densité moyenne pourrait atteindre 60 logements à l'hectare.

Ceci confirme de prime abord le caractère populaire des quartiers et des occupants. Dans les zones qui abritent les quartiers populaires de la ville telle que « El Houma El Hamra » (le quartier Rouge) par référence au caractère socialement chaud de la zone, un mélange composé de populations autochtones et rurales issues de l'exode à partir des localités limitrophes telles que Hammam Laghzez, Dar Allouche, Azmour, Oued El Khatéf et Asfour, s'est constitué après avoir profité, dès la fin des années 1970, de l'accès commode et spontané au logement populaire. Cette accession était souvent tolérée par les politiques volontaristes et intégrées de relogement et de réhabilitation des quartiers populaires lancées en Tunisie à partir des années 1980. Outre les nouveaux lotissements aménagés par la commune et par les lotisseurs publics⁵ et privés et qui ont accueilli de nouveaux migrants urbains et ruraux, les quartiers populaires les plus anciens se sont également regroupés autour d'anciens lieux maraboutiques. Les classes populaires qui y habitent, en usant de leurs connotations mystiques, se constituent une identité locale citadine déterminée par le privilège d'appartenir aux premières vagues migratoires mauresques-andalouses, d'une part, et par le sentiment d'appropriation de ces lieux, d'autre part. Citons à titre d'exemple les Houma de Sidi (Saint) Ben Aissa, Sidi Abdelkader (ou Bab Leblad), Sidi H'med et Sidi Bou Dhaoui. Ces quartiers qui témoignent de l'urbanisation accélérée de la ville, se sont reproduits à partir d'un tissu

traditionnel (cité Ksiba) pour s'étaler sur les grandes voies et les réserves foncière et agricole avoisinantes. Dans ces quartiers, les populations sont logées dans de l'habitat traditionnel de type maison arabe et houch⁶, modifié graduellement par des travaux de reconstruction, d'extension ou par accentuation de l'épannelage dictée par la disparition quasi-totale de la cohabitation et le recours pressant à l'autonomie résidentielle des nouveaux ménages. Conjugées avec les nouvelles opérations résidentielles à caractère social, ces habitations populaires représentent près de 70% du parc local des logements et abritent plus de 85% de la population citadine⁷.

La fragmentation de l'espace résidentiel est nettement ressentie dès que l'on se dirige vers le port. Des logements pavillonnaires composés de villas isolées et de résidences secondaires se distinguent par le changement de style, de façade et par les traitements architectoniques qui constituent de nouveaux usages de la matière affichant une nouvelle forme d'appropriation de l'espace. Ce marquage territorial qui a pris de l'ampleur à partir de 1995, prend l'axe principal qui relie la ville au port pour support spatial. En effet, sur l'avenue des Martyrs et au niveau du boulevard de l'Environnement se situent les quartiers aisés notamment la cité Ennour et la cité du Stade qui se greffent sur les anciennes habitations traditionnelles situées à proximité du port.

⁶ Le houch est un mode d'habitat traditionnel hérité du vécu rural. Il s'exprimait par différentes formes. Les premiers modes développés dans les exploitations agricoles furent de type en « I » où un seul segment bâti abritait tous les membres de la famille rurale ainsi que leurs pratiques villageoises. Avec l'accroissement de la taille des ménages et la mécanisation de l'activité agricole, ce mode s'est développé par la suite pour une forme en « L » et puis en « U » (District de Tunis, 1986). Du fait qu'elles n'engagent pas une lourde économie de construction, ces formes d'habiter ont été reconduites par les migrants ruraux qui ont occupé les quartiers populaires et périphériques de la majorité des villes tunisiennes, plus particulièrement dans la zone péri-métropolitaine de Tunis. En introduisant la clôture sur la partie dégagée sur la voie, la courette pour la forme en « U » du houch, pourrait apparaître comme le patio pour une maison arabe.

⁷ Source : enquête personnelle.

⁴ Selon le nouveau découpage des municipalités tunisiennes de 2017 (Données de l'INS-RGPH, 2014).

⁵ Essentiellement l'AFH (Agence Foncière de l'Habitation) qui a aménagé, à partir des années 1980, la cité résidentielle AFH au nord-est de la ville.

Jusqu'aux années 1980, cette zone avait accueilli les pêcheurs et les migrants qui venaient chercher des emplois soit dans le port et dans les quelques équipements touristiques, soit dans l'industrie manufacturière et agroalimentaire. Le statut social des quartiers résidentiels situés à proximité du port n'est pas le seul critère déterminant le caractère populaire des usages, les visiteurs du port sont souvent composés de populations hétérogènes provenant d'un arrière-pays composé de plusieurs localités urbaines et rurales sur un rayon de 20 kilomètres. Il en résulte que le caractère populaire de l'usage demeure rattaché à la proximité des quais aux quartiers d'habitation et à l'accessibilité des quais aux installations ludiques (les cafés du port, les restaurants touristiques et le manège).

Les quais constituent un espace multifonctionnel et ouvert à toute tentative de recyclage social. Ces fronts d'eau se transforment en espace artistique pour une catégorie d'artistes plasticiens qui se sont approprié les quais pour les transformer en aires d'animation, d'exposition et de manifestations culturelles. S'intéressant plus particulièrement à ces peintres-plasticiens comme principaux usagers ayant contribué à la valorisation des pratiques événementielles des quais, quels rapports entretiennent-ils avec l'espace public avant et après la clôture du port et l'isolement de ses quais ?

3- L'« artiation⁸ » des usages populaires au rendez-vous de l'appropriation des quais

D'un espace de pêche et de promenade, les quais se sont transformés à partir de 1988 en un espace événementiel à usage culturel dont les peintres constituent les principaux acteurs de l'action artistique organisée aux bords de l'eau. De telle action contribue à l'appropriation de l'espace par la

transformation de ses pratiques et de ses usages habituels. Il va sans dire que l'intérêt porté à l'étude de l'action artistique sur les quais consiste à mesurer la manière par laquelle une catégorie de plasticiens contribue à l'évolution des usages populaires et leurs déclinaisons sur la représentation et l'appropriation de l'espace. Cette action est déterminée par des manières de faire spontanées opérées par cette catégorie d'acteurs. Réunis autour des « Journées d'arts plastiques », rendez-vous annuel et saisonnier, les artistes se créent leur espace d'action et d'expression. Une « foire d'arts plastiques » organisée autour d'un atelier de peinture et des expositions faites à des moments ouverts, constituent le spectacle habituel qui a mis, pendant dix ans (1986-1997), les plasticiens en contact direct avec un public hétérogène composé de plaisanciers, enfants provenant des différents quartiers populaires ainsi que des jeunes venant assister aux activités de dessin et de peinture facilitées par les artistes eux-mêmes.

Conscients de la sensibilité des usagers quotidiens aux actions d'animation, les peintres se sont investis dans de nouveaux usages matérialisés par des actions artistiques sur l'espace portuaire. Au travers des œuvres de peinture et de sculpture exposés et vendus sur les quais, ces usages, qui ne doivent pas être appréhendés en tant que stratégie, ont pris de nouvelles formes visibles de l'appropriation différenciée des quais. Les usages par et pour le populaire reposaient sur une démarche de diffusion et de sensibilisation aux modes aisés d'expression sociale par le biais de la représentation spatiale.

L'appropriation populaire semble contribuer à la construction de l'identité des lieux du fait que le port met en contact un public hétérogène autour de représentations communes de l'espace partagé. Cette mise en scène collective n'est pas exempte d'investissement événementiel des lieux. En effet, la fabrication des usages par l'action artistique s'avérait nettement accomplie, mais

⁸ Expression utilisée par J. F. Augoyard et qui renvoie aux différentes manières sensibles de percevoir, de représenter, de produire et de transformer l'espace urbain par l'action artistique (Augoyard et al, 2000).

pas si simplement aboutie, par un mode spécifique d'investissement spatial du spectacle visant la transformation des bords de l'eau et des usages saisonniers. Les installations légères qui furent implantées sur les quais servaient d'éléments d'ambiance : des stands équipés, des abris de spectacles, des expositions de peinture, une galerie de photos et des écrans géants. Une atmosphère populaire animée par la mise en scène de tableaux géants souvent peints par les artistes qui, en mettant commodément leurs matériaux et leurs moyens à contribution, faisaient appel aux usagers pour venir y assister. Les convoitises des visiteurs accentuaient l'animation artistique des quais annoncée par une radio locale qui faisait communiquer, aussi bien sur les quais que dans les quartiers populaires de la ville, les activités programmées. Tous ces investissements matériels et immatériels se réunissent dans une fabrication ambiante, multi sensorielle et commune des quais, dans lesquels l'usager, qu'il soit peintre ou habitant, est à la fois spectateur et acteur. Chercher un message à transmettre ou se laisser envelopper, d'une manière spontanée par l'ambiance de l'action, constitue dans les deux situations un rapport populaire à l'espace. Dans ces espaces « artés », l'usager s'engage à sa guise dans l'appropriation du lieu par la découverte-expression de soi et de l'autre. Il ressort de cette analyse que les usages populaires évoluent à un acte de médiation et d'interaction entre différentes

catégories sociales. Pour les plus jeunes d'entre eux, les usages artistiques constituent des moments de socialisation et de construction identitaire forgée autour de l'image positive véhiculée par les pratiques polyvalentes du port, expression de l'appropriation différenciée de l'espace.

Pour mieux comprendre l'étendue des usages et des acteurs concernés, un bref retour sur le rapport aux pouvoirs publics, locaux ou régionaux, semble compléter cette analyse. Considérés dans l'action publique qui a précédé la clôture du port entreprise à partir de 1997, les pouvoirs locaux, situés à trois échelles territoriales différentes, s'accommodaient sur la situation pour justifier auprès du pouvoir central de la recevabilité populaire des usages qui s'affichent sur le port. Le maire de la commune, le délégué, et le gouverneur d'une part, les quelques investisseurs privés, sponsors des activités culturelles, d'autre part, exercent leur reconnaissance des usages populaires et artistiques. Afin de légitimer ce type d'usages, des visites opinées étaient souvent rendues sur les quais annonçant l'ouverture de la foire d'arts plastiques et des activités culturelles induites. L'intérêt porté des pouvoirs locaux aux usages culturels des quais n'a pas perduré devant la brutalité de l'intervention du pouvoir central agissant en faveur de l'isolement du port et du refoulement des usagers populaires vers de nouveaux espaces alternatifs.

	
Le port espace rythmé	Le port espace d'expression artistique
Les moments de débarquements	Le port espace d'expression artistique
	
Les Journées d'arts plastiques (années 1980)	Les quais : lieu de promenade, de rencontre et de divertissement

Source : Photos prises par Raouf Gara (Peintre-photographe-Kélibia, 1986-1997)

4- Des conflits d'usages à l'appropriation différenciée de l'espace : la pérennisation des usages par les espaces alternatifs

La situation de conflit dans l'usage du port en tant qu'espace public, pourrait également renvoyer à l'analyse psychosociologique de la représentation des pratiques sociales développée, en 1994, par J.-C. Abric. En effet, pour analyser une pareille situation d'usages *non contraignants*, l'habitant ou l'acteur-usager, « confronté à un ensemble de choix possibles », jouit d'une marge de manœuvre qui lui permet d'émettre ses conduites en dépassant, avec plus ou moins de résistance, les registres contraignants des normes et valeurs imposées par les institutions et les pouvoirs. Ces considérations fondées sur l'autonomie de l'action et l'opérationnalisation du choix par le jeu de la résistance, ne semblaient pas pouvoir résister aux manières par lesquelles les aménagements brutaux du port

conduisaient au refoulement des usages populaires et à la limitation de l'autonomie des usagers.

Légitimés par la nécessité de réguler l'activité de pêche et par le besoin pressant d'assurer plus de contrôle et de sécurité, les aménagements entrepris durant les dernières années traduisent la logique de « bétonisation » des espaces publics. Les effets sur le paysage urbain sont bien ressentis du moment que l'aménagement de l'enceinte constitue un obstacle physique face aux usages et à l'image populaire que l'on se donne au port comme espace de socialisation. La fermeture imposée crée une rupture entre le port et les entités paysagères avoisinantes notamment la forteresse et la sebkha. Le port, en chantier, annonçait son enclavement par les murs encerclant son ambiance et enclavant ses accès traditionnels qui constituaient les artères de liaison entre le centre ville et la mer. Le projet d'aménagement a entièrement isolé le port

sans pouvoir assurer sa conciliation avec la ville et ses usages urbains. Il en résulte que le port de Kélibia a évolué d'un espace public ouvert et partagé à un espace isolé et contrôlé. Certes, l'installation de la barrière et l'édification des bâtiments commerciaux ont eu des effets positifs sur les nouveaux usages économiques et privés du port (pêche contrôlée, conservation, commerce spécialisé et contrôlé) affermis par l'introduction de nouveaux procédés de sécurité, de maintenance et d'hygiène. De surcroît, cette mise à niveau du port a permis l'organisation de la production et l'amélioration des conditions de travail. *A contrario*, elle a engendré le décrochage socio-spatial entre la ville et le port d'une part, et entre les usagers et les quais d'autre part. Face à cette situation contraignante, le port a perdu son rôle en tant que lieu de rencontre et de socialisation. Les visiteurs et plaisanciers locaux et étrangers ont manifesté, de suite, leur désaffection au port et à ses fonctions traditionnelles de refuge, de récréation, de loisir et d'échange culturel.

Les résultats tirés de l'analyse des discours et de l'observation directe ont montré comment les transformations d'usage du port et de ses quais étaient à l'origine de la disparition d'un espace approprié par ses usages populaires et par ses activités artistiques ou de commerce occasionnel. D'autres usages coutumiers qui reposaient sur les quais comme espace de visibilité ont aussi disparu. Citons à titre d'exemple la procession des cortèges nuptiaux qui ont changé désormais d'itinéraires. Faute de concertation avec les usagers, l'image collective construite autour du port en tant que marqueur de l'identité locale a disparu avec la disparition des usages populaires et des représentations artistiques liées à ce lieu. A la destruction de « l'imagibilité » du port vécu comme un lieu de socialisation et d'échange, se substitue la visibilité de la clôture qui marque d'une manière aiguë et intense le changement des rapports au port qui passent de la coexistence mutuelle des

pratiques au refoulement des usages sociaux de l'espace public.

La privatisation de l'espace conçue dans une logique de valorisation marchande, a fait que le port perd, désormais, sa polyvalence et évolue en un espace de refoulement des fréquentations et des activités saisonnières. La logique de réappropriation étatique de l'espace portuaire qui s'est traduite par le refoulement des usages populaires des quais, avait engendré une nette rupture avec l'espace vécu. Cette dévalorisation des usages populaires a eu comme effet la réappropriation de nouveaux lieux-refuge et la création de nouveaux espaces publics. A partir de 2005, les aires d'usages traditionnelles se sont délocalisées vers de nouveaux lieux annonçant l'accueil des usages inhibés. De nouvelles destinations s'imposent comme espaces d'accueil pour les visiteurs et les plaisanciers chassés par les volumes muets des enceintes portuaires. Les aires de jeux du manège, les terrasses des nouveaux cafés installés à El Mansoura et aux bords de l'eau (l'Opéra, la Mosaïque et Ommi Zohra), les parkings à ciel ouvert, la forteresse et la plage constituent désormais de nouveaux lieux-refuge qui se substituent aux quais du port. Les commerces occasionnels qui s'installèrent sur le port ont pris les abords des sebkhas et les nouveaux lieux de rencontre et de socialisation comme échappatoire. De nouvelles activités de commerce et de service liées à la plaisance se sont développées le long de l'axe reliant le port à la ville et annonçant l'avènement de nouvelles pratiques de l'espace public. Les plasticiens qui ont renoncé aux manifestations culturelles depuis 1997, se sont regroupés autour d'un bureau local de l'« Association pour la culture et les arts méditerranéens » pour relancer leurs activités, à partir de 2007, dans des espaces privés tels que l'ancien café, isolé, « Au Vieux Port » ainsi que dans quelques résidences principales ou secondaires des peintres locaux. Alors que les ateliers populaires de peinture ont disparu, les expositions de peinture ont emménagé vers de nouveaux

lieux tels que l'entrée de la forteresse et les nouveaux jardins publics réaménagés à

proximité du port.



Lies espaces publics alternatifs : Exposition d'art plastique organisée en dehors du port, 2007



Exposition sur les murs de la forteresse, 2007

Les effets de la transformation brutale des pratiques des quais sur les systèmes de représentation, et donc d'appropriation, étaient bien ressentis suite aux conflits d'usages entre population et pouvoirs publics. Sans avoir vu se développer des mécanismes de défense ou de résistance par la société civile, cette nouvelle situation de rupture rend difficile le retour aux pratiques antérieures. De surcroît, elle justifie le caractère « irréversible » (J.-C. Abric, 1994) du processus d'appropriation de l'espace. Entre rupture imposée et permanence désirée, les conflits d'usage ont certes contribué à l'émergence de nouveaux modes d'appropriation publique de l'espace. Néanmoins, s'il semble évident que certains acteurs se sont investis dans la création des lieux alternatifs, la dimension populaire des

usages ne peut être systématiquement réinventée. D'ailleurs, face aux contraintes imposées par certains lieux artificialisés et contrôlés, tels que les cafés et les restaurants de luxe, les usagers ordinaires ont regagné certains lieux centraux de la ville où l'anonymat et les possibilités d'improvisation et de créativité sont mieux favorisés.

Conclusion

Nous concluons à ce que le caractère public des espaces portuaires s'affirme en tant que pratique urbaine plutôt qu'une forme déterminée par ses caractéristiques matérielles (David, 2002). Désormais, l'usage populaire ne constitue pas une dimension discrète de l'appropriation. Il s'affiche sur l'espace selon de multiples

représentations socio-culturelles et artistiques. Le populaire, s'accomplit par la pratique et l'usage démocratique peu contrôlé de l'espace qui dépasse toute appropriation normative définie par des règlements ou par des acteurs qui exercent un pouvoir formel institutionnalisé sur l'espace urbain. L'appropriation collective et populaire de l'espace apparaît ainsi comme l'expression de dominations des usages inventés par la société. Cette invention évolue vers une appropriation de l'espace public par sa production et son intégration comme un « attribut identitaire pouvant être utilisé comme ressource ou capital symbolique de la mémoire collective » (Ripoll, 2005).

Sur des quais qui constituent un espace public grevés de servitudes limitant son usage et sa fréquentation, les usagers ne bénéficient d'aucun droit sur le sol ni cherchant à le posséder, pourtant ils se l'approprient. Entre liberté individuelle de circuler et d'approprier l'espace et ordre public contraignant exercé par les normes de zonage et les règlements d'utilisation, l'appropriation populaire des quais semble constituer, voire affirmer, l'expression d'un détournement d'usage des espaces publics par une population dont les référentiels spatio-temporels sont souvent perturbés par les logiques libérales et opportunistes qui cherchent à valoriser l'espace en leur faveur. Cette tendance ainsi appréhendée n'est-elle pas l'expression d'une tentation de l'effacement de l'autre (Veschambre, 2005) et d'une volonté de dépouiller l'espace symboliquement approprié de sa mémoire collective ? en d'autres termes, le caractère populaire peut-il ainsi garantir la pérennisation des usages dans un processus/projet d'appropriation? Au final, les usages populaires semblent s'être influencés, développés ou étiolés, par des usagers publics et privés agissant d'une manière sectorisée sur les modes de produire et/ou d'approprier l'espace public. A défaut de projet d'urbanisme qui cherche à concilier les différentes entités urbaines de la ville, les usages populaires ne peuvent intégrer les

priorités des politiques urbaines qui, au travers de leurs instruments de planification normatifs, n'offrent pas des moyens d'expression populaires permettant de mettre en synergie les usages sociaux et artistiques avec les zonings fonctionnels.

Références bibliographiques

Abric (J.-C.), 1994, "Pratiques sociales, représentations sociales", in *Pratiques sociales et représentations*, Abric J.-C. (s.dir.), Paris, PUF.

Augoyard (J.-F.) et al., 2000, *L'espace urbain et l'action artistique*, CRESSON/PUCA.

Bassand (M.), Compagnon A., Joye D., Stein V., 2001, *Vivre et créer l'espace public*. Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires romandes.

Baudouin (Th.) (s. dir. de), 1997, *Urbanité des cités portuaires*, Paris, L'Harmattan.

Birou (A.), 1973, "Appropriation de l'espace et pouvoirs dominants", *CIHEAM (Options Méditerranéennes)*, Paris, No. 23, 21-30.

Blum (C.) et al., 2005, *Le nouveau Littré*, Paris, Garnier.

Bourdieu (P.), 1980, *Le sens pratique*, Paris, Les Editions de Minuit.

Bourdieu (P.), 1987, *Choses dites*, Paris, Les Editions de Minuit.

Bourdieu (P.), 2000, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Seuil.

Bourdieu (P.), Wacquant, L., 1992, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Editions du Seuil.

Brossard (S.), 1992, "De quoi rêvent les citadins des ports ?", *Les Annales de la Recherche Urbaine*, No. 55-56, 156-166.

Cain (A.), (s. dir. de), 2004, *Espace(s) public(s) espace(s) privé(s)*, Paris, L'Harmattan.

Chaline (C.), 1992, "Le réaménagement des espaces portuaires délaissés", *Les Annales de la Recherche Urbaine*, No. 55-56, 78-87.

De Certeau (M.), 1990, *L'invention du quotidien, 1. arts de faire*, Paris, Editions Gallimard.

Di Méo (G.), 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan.

District de Tunis, 1986, *L'habitat spontané péri-urbain dans le District de Tunis*, Vol. 2, étude réalisée par Morched Chabbi, Tunis.

Dorso (F.), 2007, "Batailles territoriales et symboliques autour de la muraille de Théodose II à Istanbul", *Espaces et Sociétés*, No. 3, 103-117.

Driss (N.), 2005, "Les espaces publics à Alger : mise en scène des formes opposées des usages", in *Villes réelles, villes projetées, villes maghrébines en fabrication*, Boumaza N. et al. (s. dir.), Paris, Maisonneuve&Larose.

Giddens (A.), 1987, *La constitution de la société*, Paris, Presses Universitaires de France.

Habermas (J.), 1991. *The Structural Transformation of the Public Sphere: An Inquiry into a Category of Bourgeois Society*, translated by Thomas Burger with the assistance of Frederick Lawrence. Cambridge: Polity Press. 150 p.

Institut National de la Statistique, 2005, *Recensement général de la population et de l'habitat de 2004*, Tunis, INS.

Lemieux (V.), 1989, "Le pouvoir dans la réalisation des politiques sociales", *Service Sociale*, Québec, No. 2-3, 179-195.

Maranda (P.), 1978, "L'appropriation sociale de la logique-Introduction", *Anthropologica*, Vol. 20, No. 1-2, Ottawa, Université Saint-Paul, 3-14.

Mathé (A.), 1992, "Le port, un seuil pour l'imaginaire", *Les Annales de la Recherche Urbaine*, No. 55-56, 182-197.

Pinson (D.), Thomann S., 2002, *La maison et ses territoires. De la villa à la ville diffuse*, Paris, L'Harmattan.

Proudhon (P.-J.), 1997, *Théorie de la propriété*, Montréal-Paris, Éditions L'Harmattan.

Segaud (M.), Brun (J.), Driant (J.-C.), 2002, *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Paris, A. Colin.

Voisin (C.), 2007, "Le centre, la mémoire, l'identité. Des usages de l'histoire dans la (re)-construction du Nouveau marche de Dresde", *Espaces et Sociétés*, No. 3, 87-101.

Sources électroniques

Ben Hamida (A.), 2004, "Marginalité et nouvelles solidarités urbaines en Tunisie à l'époque coloniale", *Cahiers de la Méditerranée*, vol. 69 | 2004, 10 mars 2006. <http://cdlm.revues.org/index745.html>

Bergel (P.), 2005, "Appropriation de l'espace et propriété du sol", *Norois*, 195 | 2005/2, 06 août 2008. <http://norois.revues.org/index479.html>

Bioteau (E.), 2005, "Usage et symboliques des représentations spatiales en Roumanie postcommuniste", *Norois*, 195 | 2005/2, 08 août 2008. <http://norois.revues.org/index565.html>

Chlous-Ducharme (F.), Lacombe (Phi.), « Pêches populaires et gestion des espaces maritimes », *Espaces et sociétés* 2011/1 (n° 144-145), p. 73-88.

Couturier (Y.), 2002, "Les réflexivités de l'œuvre théorique de Bourdieu : entre méthode et théorie de la pratique", *Esprit critique*, Vol. 04, No. 03, mars 2002. <http://www.espritcritique.fr>

David (J.-C.), 2002, "Espace public au Moyen-Orient et dans le monde arabe, entre urbanisme et pratiques citadines". Géocarrefour. Vol. 77 n°3, 2002. L'espace public au Moyen-Orient et dans le monde arabe. pp. 219-224.

Fournier (J.-M.), Chourio (G.), Echeverría (A.), 2005 "L'appropriation socialement différenciée de l'espace urbain de Maracaibo (Venezuela)", *Norois*, 195, 2005/2, 06 août 2008. <http://norois.revues.org/index501.html>.

Jamin (A.), 2004, "La place de l'autre. Construction et manipulations des figures de l'autre à travers les usages de son espace. Politiques de patrimonialisation, stratégies d'appropriation et de dépossession,

délocalisation symbolique des altérités : un regard écosociologique sur le cas mexicain", *Esprit critique*, Vol. 06, No. 01. Hiver 2004. <http://www.espritcritique.org> *Norois*, 195 | 2005/2, 07 août 2008. <http://norois.revues.org/index513.html>

Ripoll (F.), 2005, "S'appropriier l'espace... ou contester son appropriation ?", *Norois*, 195 | 2005/2, 06 août 2008. <http://norois.revues.org/index489.html>

Veschambre (V.), 2005, "Le recyclage urbain, entre démolition et patrimonialisation : enjeux d'appropriation symbolique de l'espace", *Norois*, 195 | 2005/2, le 08 août 2008. <http://norois.revues.org/index548.html>